



RAPPORT

2024-2025

Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau
universitaire (LOI 95)

31 OCTOBRE 2025

UQO
UNIVERSITÉ
DU QUÉBEC
EN OUTAOUAIS

Table des matières

États financiers.....	5
Rapport de l’auditeur indépendant.....	6
Formulaire SIFU	9
États du traitement.....	19
Formulaire de déclaration	20
Rapport sur la performance.....	24
Grille des indicateurs	25
Mesures prises pour l’encadrement des étudiant·es.....	28
Programmes d’activités de recherche	33
Rapport sur les perspectives de développement	37
Priorités de développement	38
Orientations en lien avec objectifs de la politique québécoise de financement des universités.....	39
Plan stratégique 2022-2026.....	43

INTRODUCTION

Ce rapport, établi conformément aux exigences de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire* (L.R.Q., chapitre E-14.1), fait état des résultats de l'année 2024-2025 de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Comme le prévoient les articles 4.1 et 4.6 de la Loi, ce rapport présente les éléments suivants :

- États financiers
 - Système d'information financière universitaire (SIFU)
- États du traitement
 - Formulaire de déclaration – État de traitement (Annexe3), incluant les notes complémentaires
- Rapport sur la performance
 - Grille des indicateurs
 - Mesures prises pour l'encadrement des étudiant·es
 - Programmes d'activités de recherche
- Rapport sur les perspectives de développement
 - Priorités de développement
 - Orientations en lien avec la politique de financement du MES
 - Plan stratégique 2022-2026

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
Université du Québec en Outaouais

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Université du Québec en Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 avril 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Référentiel comptable

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers qui décrit le référentiel comptable appliqué. Ces états financiers ont été préparés en fonction des besoins en matière d'information financière exprimée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, section 1.1 du Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du Système d'information financière des universités. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent pas se prêter à un usage autre.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 30 avril 2024 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 23 septembre 2024.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son

exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

SAMSON & ASSOCIÉS

Mathieu Farley

Par Mathieu Farley, CPA auditeur

Gatineau (Québec), le 22 septembre 2025

Formulaire (SIFU)

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total
		1	2	3	4	5	6	7	
Actif à court terme									
1	Encaisse (001)	s/o	45 309 708	-	-	-	-	-	45 309 708
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-	-	-
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-	-	-
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-	-	-
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	7 256 323	---	---	---	---	---	7 256 323
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	1 123 739	---	---	---	---	---	1 123 739
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	1 597 142	1 403 759	7 851 144	-	-	-	10 852 045
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-	-	-
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	24 342 395	21 217 946	-	-	(45 560 341)	-
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	229 841	-	-	-	-	-	229 841
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-	-	-
Total de l'actif court terme			55 516 753	25 746 154	29 069 090	-	-	(45 560 341)	64 771 656
Actif à long terme									
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-	-	-
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	-	-	13 928 968	-	-	-	13 928 968
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	-	-	-	-	-
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	914 099	-	-	-	-	-	914 099
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-	-	-
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	108 046 928	---	---	---	108 046 928
18	Logiciel-service (106)	s/o	---	---	-	---	---	---	-
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	-
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-	-	-
21	TOTAL DE L'ACTIF		56 430 852	25 746 154	151 044 986	-	-	(45 560 341)	187 661 651

Université du Québec en Outaouais
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 avril 2025
en \$

PASSIF	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	
	Passif à court terme							
22	Découvert de banque (201)	-	-	-	-	-	-	-
23	Emprunts à court terme (205, 206)	-	-	-	-	-	-	-
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	-	373 670	-	-	-	-	373 670
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	654 389	---	---	---	---	---	654 389
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	1 385 746	894 570	---	-	-	-	14 752 016
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	-	-	---	-	-	-	-
28	Comptes créditeurs (215, 220)	4 261 228	439 679	3 575 309	-	-	-	8 276 216
29	Produits reportés (260)	1 215 350	-	---	---	-	-	1 215 350
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	-	24 411 905	-	-	-	-	24 411 905
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	-	-	1 072 643	-	-	-	1 072 643
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	45 543 495	-	16 846	-	-	(45 560 341)	-
39	Total du passif à court terme	65 531 908	25 746 154	5 038 468	-	-	(45 560 341)	50 756 189
	Passif à long terme							
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	9 877 000	-	-	-	-	-	9 877 000
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	-	-	-	-	-	-	-
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	-	-	13 224 141	-	-	-	13 224 141
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	---	-	84 786 307	---	---	-	84 786 307
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	-	-	-	-	-	-	-
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	-	-	-	-	-	-	-
39	TOTAL DU PASSIF	75 408 908	25 746 154	103 048 916	-	-	(45 560 341)	158 643 637
	SOLDES DE FONDS¹							
40	Grevé d'affectations d'origine interne	1 676 046	-	24 994 530	-	-	-	26 670 576
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	---	---	---	-	-	-	-
42	Non grevé d'affectation (FF et AF)	(20 654 102)	---	---	---	-	-	(20 654 102)
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	---	---	---	-	-	-	-
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	---	---	---	-	-	-	-
45	Investi en immobilisations (FI)	---	---	23 001 540	---	---	-	23 001 540
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS	(18 978 056)	-	47 996 070	-	-	-	29 018 014
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS	56 430 852	25 746 154	151 044 986	-	-	(45 560 341)	187 661 651

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7
1 Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	14 139 179	---	---	---	---	14 139 179
2 Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	4 959 309	---	---	---	---	4 959 309
3 Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants non-résidents du Québec (403)	s/o	734 373	---	---	---	---	734 373
4 Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaits internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	s/o	87 001	---	---	---	---	87 001
5 Droits de scolarité des étudiants dérogés (406)	s/o	7 346 267	---	---	---	---	7 346 267
6 Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	s/o	---	---	---	---	---	---
7 Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	559 211	---	---	---	---	559 211
8 Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	s/o	---	---	---	---	---	---
9 Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	s/o	---	---	---	---	---	---
10 Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	s/o	516 786	---	---	---	---	516 786
11 Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	4 386 261	---	---	---	---	4 386 261
12 Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	365 413	---	---	---	---	365 413
13 TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		33 093 800	-	-	-	-	33 093 800
14 Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	90 030 847	1 162 471	---	---	---	91 193 318
15 Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	1 138 039	84 444	---	---	---	1 222 483
16 Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	1 627 218	---	---	---	---	1 627 218
17 Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	137 478	---	---	---	---	137 478
18 Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	263 123	---	---	---	263 123
Amortissement des apports reportés affecté aux immobilisations:							
19 Ministère (530)	s/o	---	3 818 759	---	---	---	3 818 759
20 Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	365 154	---	---	---	365 154
21 Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	445 254	---	---	---	445 254
22 Autres (533)	s/o	---	109 871	---	---	---	109 871
23 TOTAL DES SUBVENTIONS		92 933 581	6 249 076	-	-	-	99 182 657
24 Intérêts et dividendes (435)	s/o	1 618 206	---	---	---	---	1 618 206
25 Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	---	---	---	---	---	---
26 Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	---	---	---	---	---	---
27 Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	300 747	---	---	---	---	300 747
28 Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	130 228	---	---	---	---	130 228
29 Gains sur vente de placements (526)	s/o	9 900	---	---	---	---	9 900
30 Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	---	---	---	---
31 Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	744 199	---	---	---	---	744 199
32 Ventes externes (460)	s/o	4 079 389	---	---	---	---	4 079 389
33 Autres produits (466, 470)	Annexe 10	222 202	---	---	---	---	222 202
34 TOTAL DES PRODUITS AUTRES		7 104 871	-	-	-	-	7 104 871
35 TOTAL DES PRODUITS		133 132 253	6 249 076	-	-	-	139 381 329

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	
Masse salariale								
1								
2	s/o	5 101 365	-	---	---	---		5 101 365
3	s/o	59 876	-	---	---	---		59 876
4	s/o	35 290 788	503 070	---	---	---		35 793 857
5	s/o	17 071 346	335 211	---	---	---		17 406 557
6	s/o	312 019	3 503 102	---	---	---		3 815 121
7	s/o	674 011	1 536 239	---	---	---		2 210 250
8	s/o	15 401 906	993 693	---	---	---		16 395 599
9	s/o	4 861 976	255 903	---	---	---		5 117 878
10	s/o	7 733 831	36 850	---	---	---		7 770 681
11	s/o	379 509	113 276	---	---	---		492 785
12	Annexe 14	17 548 463	1 296 100	---	---	---		18 844 562
13	s/o	628 435	5 565	---	---	---		634 000
14		105 063 524	8 579 008					113 642 533
15	s/o	(368 000)	---	---	---	---		(368 000)
16	s/o	46 428	-	---	---	---		46 428
17	s/o	-	-	---	---	---		-
18	s/o	277 303	24 307	---	---	---		301 610
19	s/o	1 665 062	1 390 951	---	---	---		3 056 013
20	s/o	1 158 348	4 662 968	---	---	---		5 821 316
21	s/o	1 285 515	1 435 482	---	---	---		2 720 997
22	s/o	1 248 949	372 669	---	---	---		1 621 618
23	s/o	-	-	---	---	---		-
24	s/o	8 542 590	1 941 362	---	---	---		10 483 952
25	s/o	1 245 360	15 062	---	---	---		1 260 422
26	s/o	2 632 460	10 839	---	---	---		2 643 298
27	s/o	453 639	23 560	---	---	---		477 199
28	s/o	133 610	14 391	---	---	---		148 001
29	s/o	---	---	811 059	---	---		811 059
30	s/o	-	-	---	---	---		-
31	Note#3 (annexe 20)	521 699	74 241	---	---	---		595 940
32	Note#3 (annexe 20)	-	-	469 362	---	---		469 362
33	s/o	352 260	-	1 040 676	---	---		1 392 936
34	s/o	-	-	---	---	---		-
35	s/o	---	---	176 809	---	---		176 809
36	s/o	---	---	6 589 913	---	---		6 589 913
37	s/o	---	---	---	---	---		-
38	Annexe 10	246 182	-	---	---	---		246 182
39		19 441 404	9 965 831	9 087 819				38 495 055
40	s/o	(190 917)	-	---	---	---		(190 917)
41	s/o	166 215	24 703	---	---	---		190 917
42	s/o	-	-	---	---	---		-
43		19 416 701	9 990 534	9 087 819				38 495 055
44		124 480 226	18 569 542	9 087 819				152 137 587
45		8 652 027		(2 838 743)				5 813 284

Note : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 40 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 41.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total
	1	2	3	4	5	6	7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(18 936 630)	(0)	42 552 360	-	0	23 615 730	
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	-	-	-	-	-	-	
3	Solde de fonds redressé	(18 936 630)	(0)	42 552 360	-	0	23 615 730	
4	Produits de l'année	133 132 253	18 569 542	6 249 076	-	-	157 950 871	
5	Charges de l'année	124 480 226	18 569 542	9 087 819	-	-	152 137 587	
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	8 652 027	-	(2 838 743)	-	-	5 813 284	
7	Réval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	(411 000)	---	---	---	-	(411 000)	
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	-	-	-	-	-	-	
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	-	-	-	-	-	-	
10	Virements d'autres soldes de fonds	-	-	8 282 453	-	-	8 282 453	
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	8 282 453	-	-	-	-	8 282 453	
12	Sous-total	(41 426)	-	5 443 710	-	-	5 402 284	
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(18 978 056)	(0)	47 996 070	-	0	29 018 014	

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	1 676 046	-	24 994 530	-	-	26 670 576
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	---	---	---	-	-	-
16	Non grevé d'affectation (FF et AF)	(20 654 102)	---	---	---	-	(20 654 102)
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	---	---	---	-	-	-
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	---	---	---	-	-	-
19	Investi en immobilisations (FI)	---	---	23 001 540	---	---	23 001 540
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS	(18 978 056)	-	47 996 070	-	-	29 018 014

Note Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec en Outaouais
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe I

	1	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total
1	-	---	14 139 179	-	---	---	---	14 139 179
2	---	---	4 959 309	---	---	---	---	4 959 309
3	---	---	734 373	---	---	---	---	734 373
4	---	---	87 001	---	---	---	---	87 001
5	-	---	7 346 267	-	---	---	---	7 346 267
6	-	---	-	-	---	---	---	-
7	-	---	-	559 211	---	---	---	559 211
8	-	---	-	-	---	---	---	-
9	-	---	-	-	---	---	---	-
10	-	---	516 786	-	---	---	---	516 786
11	-	898 221	2 079 468	-	1 408 572	-	-	4 386 261
12	242	-	365 171	-	-	-	-	365 413
13	242	898 221	30 227 554	559 211	1 408 572	-	-	33 093 800
14	50 035 688	8 923 912	22 974 279	-	500 910	---	7 596 058	90 030 847
15	88 801	65 348	845 828	136 274	-	-	1 788	1 138 039
16	52	-	1 627 166	-	-	-	-	1 627 218
17	78 938	-	10 059	48 231	250	-	-	137 478
18	50 203 479	8 989 260	25 457 332	184 505	501 160	-	7 597 846	92 933 581
19	---	---	1 618 206	-	-	-	---	1 618 206
20	---	---	-	---	---	---	---	-
21	-	-	-	-	-	-	-	-
22	4 125	23 138	-	2 250	271 234	-	-	300 747
23	17 978	-	3 678	61 520	47 054	-	-	130 228
24	---	---	9 900	---	---	---	---	9 900
25	-	-	623 323	120 876	-	-	---	744 199
26	341 237	21 001	94 406	82 451	567 527	2 972 658	108	4 079 389
27	172 096	31 524	17 345	-	1 237	-	-	222 202
28	535 435	75 663	2 366 858	267 097	887 052	2 972 658	108	7 104 871
29	50 739 156	9 963 144	58 051 744	1 010 813	2 796 784	2 972 658	7 597 954	133 132 253

Université du Québec en Outaouais
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 2

	1	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Total
1	Masse salariale							
2	Direction	382 543	2 286 488	331 347	203 329	-	157 493	5 101 365
3	Gérance	-	-	-	-	-	59 876	59 876
4	Enseignants-chercheurs	35 308 927	(18 139)	-	-	-	-	35 290 788
5	Chargés de cours	17 073 343	(1 997)	-	-	-	-	17 071 346
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	311 996	(717)	740	-	-	-	312 019
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	429 162	42 092	22 637	170 590	-	9 530	674 011
8	Personnel professionnel non enseignant	5 912 715	4 325 580	895 424	1 168 527	-	556 725	15 401 906
9	Personnel de soutien technique	1 828 677	1 649 722	894 223	121 063	-	172 088	4 861 976
10	Personnel de soutien de bureau	3 511 903	1 077 481	2 370 970	503 985	-	142 282	7 733 831
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	23 414	356 096	379 509
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	13 002 807	1 253 181	2 191 223	337 265	5 802	328 625	17 548 463
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	307 194	113 063	115 240	6 306	33 216	50 847	628 435
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	79 426 888	7 018 925	12 204 962	1 917 132	2 630 270	1 833 563	105 063 524
15	Avantages sociaux finis (704)	-	-	(368 000)	-	-	-	(368 000)
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	46 428	-	-	-	-	-	46 428
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-
18	Formation et perfectionnement (710)	126 470	984	142 229	2 989	2 874	-	277 303
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 079 649	11 594	340 640	87 895	855	9 096	1 665 062
20	Bourses (735)	630 920	-	15 356	400	-	-	1 158 348
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	297 868	17 757	772 014	7 813	1 129	(11 021)	1 285 515
22	Fournitures et matériel (745)	321 937	511 795	164 520	7 983	61 370	107 628	1 248 949
23	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	1 083 393	613 640	1 671 729	471 414	312 313	3 418 335	8 542 590
25	Volumes et périodiques (750)	45 336	1 171 362	19 580	6 743	2 338	-	1 245 360
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	48 332	141 254	-	33 960	515 933	1 892 979	2 632 460
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	4 156	-	30 623	642	30 628	266 508	453 639
28	Location-exploitation (830)	337	-	42 864	1 096	75 205	11 939	133 610
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	62 526	228 648	6 170	506	124 260	82 495	521 699
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	65 899	28 031	182 998	14 436	25 792	3 702	352 260
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-
34	Autres charges (860, 870)	-	-	246 182	-	-	-	246 182
35	Total des charges autres	3 813 252	2 725 065	3 266 906	595 174	1 243 152	5 781 662	19 441 404
36	Ventes internes (878)	(31 128)	-	-	(84 387)	-	-	(190 917)
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	56 479	3 359	66 551	5 288	32 003	2 534	166 215
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	3 838 603	2 728 423	3 333 458	516 075	1 167 749	5 784 196	19 416 701
40	TOTAL DES CHARGES	83 265 491	9 747 348	15 538 420	2 433 208	1 199 533	7 617 759	124 480 226

Université du Québec en Outaouais
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 3

	1	3	4	5	6	7	8	9
	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total
1	-	-	-	-	-	-	-	-
2	-	-	-	-	-	-	-	-
3	1 359 274	-	30 690	926 902	1 144 444	-	-	3 461 311
4	5 497 474	-	-	534 423	10 000	-	1 055	6 042 952
5	6 561 498	-	-	58 371	-	-	-	6 619 870
6	727 496	-	-	(90 497)	-	-	1 485	638 484
7	14 145 743	-	30 690	1 429 200	1 154 444	-	2 541	16 762 617
8	-	-	-	-	-	-	-	-
9	---	---	-	---	---	---	---	-
10	-	-	-	-	-	-	-	-
11	115 974	6 474	-	227 532	-	-	-	349 980
12	2 013 033	-	-	188 111	-	-	-	2 201 144
13	---	---	-	---	---	---	---	-
14	(618 013)	-	-	(126 186)	-	-	-	(744 199)
15	-	-	-	-	-	-	-	-
16	-	-	-	-	-	-	-	-
17	1 510 993	6 474	-	289 457	-	-	-	1 806 925
18	15 656 736	6 474	30 690	1 718 657	1 154 444	-	2 541	18 569 542

ÉTATS DU TRAITEMENT

ÉTATS DU TRAITEMENT
Formulaire de déclaration

FORMULAIRE DE DÉCLARATION
 État du traitement 2024-2025 requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

Nom de l'établissement : **Université du Québec en Outaouais**

TABLEAU 1 - Traitement imposable du personnel de direction supérieure et valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés

Nom	Prénom	Titre du poste occupé	Fonction	Intérim (oui / non)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	Temps partiel (% du temps plein)	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)				Montants recus d'une fondation ou d'une personne morale	Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés (\$)
							Salaires de base	Autres éléments du traitement imposable	Salaires de base + Autres éléments du traitement imposable	Indemnité de départ accordée		
Laberge	Murielle	Rectrice	REC	non	12,0	0 %	259 380 \$	5 006 \$	264 386 \$	0	0	58 070 \$
Godmaire	Alain	Vice-recteur à l'administration et aux ressources	VR	non	12,0	0 %	222 021 \$	4 524 \$	226 545 \$	0	0	3 575 \$
Beauséjour	Vincent	Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite	VR	non	12,0	0 %	222 021 \$	6 265 \$	228 286 \$	0	0	17 904 \$
ElZaim	Adel	Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation	VR	non	9,1	0 %	222 021 \$	5 008 \$	227 029 \$	0	0	23 942 \$
Demers	Stéphanie	Doyenne des études	DOY	non	12,0	0 %	181 326 \$	580 \$	181 906 \$	0	0	5 265 \$
Lanjois	Eric	Doyen de la gestion académique	DOY	non	6,2	0 %	181 326 \$	2 259 \$	183 585 \$	0	0	813 \$
Lepage	Mario	Doyen de la gestion académique	DOY	oui	6,8	0 %	181 326 \$	7 285 \$	188 611 \$	0	0	2 878 \$
Blackburn	Dave	Doyen de la formation continue et au service-conseil	DOY	non	12,0	0 %	173 187 \$	4 499 \$	177 686 \$	0	0	3 872 \$
Beaudry	Simon	Doyen de la recherche et de la création	DOY	non	12,0	0 %	181 326 \$	4 554 \$	185 880 \$	0	0	5 060 \$
Ouellet	Sophie	Secrétaire générale	SG	non	12,0	0 %	156 890 \$	5 830 \$	162 720 \$	0	0	2 607 \$

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	33,65	Le plus élevé	172 092	2 489
		Moyenne	143 093	15 124
		Le moins élevé	96 491	38 697
Personnel de direction des services	21,26	Le plus élevé	181 326	84 302
		Moyenne	133 601	8 141
		Le moins élevé	120 683	0
Personnel de gérance des emplois de soutien	0,68	Le plus élevé	85 006	2 498
		Moyenne	87 689	4 259
		Le moins élevé	85 006	313

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	23,78	Le plus élevé	17 077
		Moyenne	6 498
		Le moins élevé	250
Personnel de direction des services	20,84	Le plus élevé	28 873
		Moyenne	4 654
		Le moins élevé	89
Personnel de gérance des emplois de soutien	0,08	Le plus élevé	342
		Moyenne	4 275
		Le moins élevé	342

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2024-2025

Université du Québec en Outaouais

Nom de l'établissement :

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non
Pendant l'année 2024-2025, est-ce que des membres du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	non
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 par les membres du personnel de direction supérieure?	Oui

Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.

Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Note 1 - Valeur monétaire des droits d'indemnités de départs détenus et non exercés (3.6.2)

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires	Coût
Laberge	Murielle	REC		259 380,00 \$

Note 2 - Éléments du traitement imposables du chef d'établissement (3.6.3)

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires	Coût
Laberge	Murielle	REC	Assurance-maladie	2 368 \$
Laberge	Murielle	REC	Assurance mutilation	15 \$
Laberge	Murielle	REC	Assurance vie	126 \$
Laberge	Murielle	REC	Allocation automobile	2 500 \$

Note 3 - Tableaux 2 - Autres éléments du traitement imposable et Tableau 3 - Allocations et frais remboursés (Catégorie de personnel : Personnel de gérance des emplois de soutien)

La moyenne pour la catégorie "Personnel de gérance des emplois de soutien" dépasse le montant le plus élevé étant donné que le calcul de la moyenne correspond à la somme des montants versés divisée par l'effectif qui est inférieur à 1.

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

Grille des indicateurs

I. Éléments d'information		II. Observations													
		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade													
		2014		2016		2018		2020		2021		2022		2023	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Taux de réussite des études de baccalauréat															
198	Persévérance après 1 an	1 088	84,7%	1 163	83,1%	1 060	85,2%	1 007	86,1%	892	85,8%	905	86,2%	1 054	84,8%
199	Diplomation après 6 ans	1 088	79,3%	1 163	77,8%	1 060	77,3%								
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant															
200	Sciences de la santé	127	87,4%	149	84,6%	181	89,5%								
201	Sciences pures														
202	Sciences appliquées	50	52,0%	51	66,7%	50	68,0%								
203	Arts	32	62,5%	39	64,1%	31	71,0%								
204	Lettres	10	50,0%	13	61,5%	15	66,7%								
205	Sciences humaines	267	83,9%	306	82,4%	275	73,5%								
206	Éducation	215	76,7%	197	78,7%	169	74,6%								
207	Droit														
208	Administration	385	80,8%	404	75,0%	320	77,8%								
209	Études plurisectorielles	2	50,0%	4	50,0%	19	73,7%								
210	Sans objet														
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant		115	56,5%	143	57,3%	169	68,0%	167	64,1%						
211	Sciences de la santé	3	66,7%	12	58,3%	22	90,9%	34	85,3%						
212	Sciences pures	1	0,0%	2	0,0%	1	0,0%	2	50,0%						
213	Sciences appliquées	3	0,0%	18	11,1%	9	66,7%	5	60,0%						
214	Arts	11	18,2%	7	57,1%	4	50,0%	2	0,0%						
215	Lettres	8	50,0%												
216	Sciences humaines	45	73,3%	55	63,6%	73	63,0%	75	52,0%						
217	Éducation	1	0,0%	8	37,5%	8	12,5%	9	33,3%						
218	Droit														
219	Administration	43	55,8%	41	75,6%	46	78,3%	36	83,3%						
220	Études plurisectorielles					6	66,7%	4	50,0%						
221	Sans objet														
222															
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant		29	65,5%	30	63,3%										
223	Sciences de la santé														
224	Sciences pures			1	100,0%										
225	Sciences appliquées	4	50,0%	7	14,3%										
226	Arts														
227	Lettres														
228	Sciences humaines	17	88,2%	16	81,3%										
229	Éducation	3	33,3%	2	0,0%										
230	Droit														
231	Administration	5	20,0%	3	100,0%										
232	Études plurisectorielles			1	100,0%										
233	Sans objet														
234															
Remarques															

Nom de l'établissement : Université du Québec en Outaouais		Date :						
		Page 2 de 2						
I. Éléments d'information								
II. Observations								
Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade								
Durée moyenne des études au baccalauréat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
235 Sciences de la santé		2,6	2,5	2,4	2,6	2,5		
236 Sciences pures								
237 Sciences appliquées		4,0	4,1	3,5	3,5	4,0		
238 Arts		2,6	2,6	3,1	2,5	3,1		
239 Lettres		2,7	3,6	3,0	2,9	3,1		
240 Sciences humaines		3,1	3,0	3,1	3,0	2,9		
241 Éducation		3,7	3,8	3,8	3,9	3,8		
242 Droit								
243 Administration		2,9	3,0	2,9	2,9	3,0		
244 Études plurisectorielles		4,7	3,3	2,0		3,4		
245 Sans objet								
246 Valeur indéterminée								
247 Ensemble des secteurs		3,1	3,1	3,1	3,1	3,1		
Durée moyenne des études de maîtrise		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
248 Sciences de la santé		1,0	1,0	1,1	1,3	1,2	1,1	1,1
249 Sciences pures							2,3	0,7
250 Sciences appliquées			2,7	2,5	2,1	2,1	1,2	1,0
251 Arts		3,2	3,3	3,7	3,5	3,7	3,3	
252 Lettres		3,4	4,0		3,3			
253 Sciences humaines		2,0	1,8	2,0	2,1	2,3	2,2	2,2
254 Éducation			2,3	3,3	2,3	3,7	3,2	3,3
255 Droit								
256 Administration		2,0	2,1	2,2	2,1	2,2	1,9	2,2
257 Études plurisectorielles			1,7		2,3	2,1	1,7	2,5
258 Sans objet								
259 Valeur indéterminée								
260 Ensemble des secteurs		2,1	2,0	2,1	2,0	2,1	1,8	1,9
Durée moyenne des études de doctorat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
261 Sciences de la santé								
262 Sciences pures				5,7				
263 Sciences appliquées		5,3	5,1	4,3				
264 Arts								
265 Lettres								
266 Sciences humaines		5,6	5,7	6,0				
267 Éducation		2,7	2,8					
268 Droit								
269 Administration		7,3		7,6				
270 Études plurisectorielles				5,0				
271 Sans objet								
272 Valeur indéterminée								
273 Ensemble des secteurs		5,5	5,3	6,1				
Remarques								

Mesures prises pour l'encadrement des étudiant·es

MESURES PHARES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANT·ES

- Accompagnement à la réussite et à la persévérance étudiante

Au cours de l'année 2024-2025, l'UQO a poursuivi et renforcé son offre d'accompagnement auprès de sa population étudiante grâce au Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire (CSIPU) et à son Équipe de soutien à l'apprentissage et à la réussite. L'ensemble des actions déployées ont visé à favoriser l'intégration, la persévérance et la diplomation, en accordant une attention particulière aux besoins rédactionnels, technologiques et méthodologiques des personnes étudiantes.

Tout au long des trimestres automne 2024, hiver 2025 et été 2025, l'offre d'ateliers a été considérablement élargie pour répondre aux besoins diversifiés des personnes étudiantes. Les activités ont porté sur le développement de compétences académiques essentielles comme la gestion du temps, les méthodes de travail universitaire, la pensée critique et la lecture stratégique. Un accent particulier a été mis sur le renforcement de la maîtrise du français avec huit ateliers de grammaire moderne, des séances de préparation au TECFÉE incluant des simulations, ainsi que des formations sur la paraphrase et la rédaction scientifique.

Les personnes étudiantes ont également bénéficié d'un soutien technologique approfondi grâce à des formations sur des outils essentiels comme OneNote, Antidote, Word avancé et NVivo, adaptés aux différents cycles d'études. Enfin, des ateliers spécialisés ont abordé la gestion du stress et de la motivation, proposant des stratégies concrètes pour surmonter les blocages d'écriture et progresser efficacement dans la rédaction académique.

Cette programmation, offerte en présentiel, en ligne et en format hybride, a permis de rejoindre un vaste public étudiant, incluant les personnes inscrites sur les campus de Gatineau et de Saint-Jérôme, ainsi que celles qui ont poursuivi leurs études à distance ou au pavillon situé dans la ville de Ripon.

De plus, la création de capsules vidéo inspirantes, diffusées sur le site web institutionnel, a contribué à valoriser des modèles de réussite et à stimuler l'engagement de la communauté étudiante. L'UQO participe également aux Pôles en enseignement supérieur de l'Outaouais (PESO) et des Laurentides (PESLAU), qui constituent des mécanismes structurants contribuant à la réussite étudiante dans leurs régions respectives par le développement de projets collaboratifs et d'initiatives académiques concertées.

En travaillant en synergie avec les institutions régionales, ces pôles soutiennent l'organisation de projets concrets tels que des passerelles, des outils pédagogiques collaboratifs et des actions en sensibilisation. Ces projets renforcent l'appartenance, l'engagement et les succès académiques des personnes étudiantes. Ils illustrent ainsi l'importance d'une approche régionale concertée pour répondre aux défis d'accès, de transition et de réussite dans l'enseignement supérieur.

Ces différentes mesures intégrées ont témoigné de la volonté de l'UQO de proposer un accompagnement global, combinant soutien académique, technologique et psychosocial, afin de favoriser la réussite et la persévérance de l'ensemble de sa population étudiante.

- Soutien au bien-être, zoothérapie et accompagnement psychosocial

Une innovation marquante de l'année 2024-2025 a été l'introduction de la zoothérapie avec Zelda, qui a rencontré un succès immédiat avec 403 participations entre janvier et avril 2025. Ce service novateur a connu un engouement remarquable dès janvier avec 140 participations, maintenant un niveau élevé en février avec 133 participations et en avril avec 130 participations. Cette initiative s'est imposée comme un complément précieux aux services psychosociaux traditionnels, répondant efficacement aux besoins de soutien durant les périodes de forte intensité académique et offrant une approche alternative et complémentaire pour le bien-être des personnes étudiantes.

L'accompagnement psychosocial traditionnel a également pris une ampleur considérable avec 629 interventions réalisées entre septembre et mai. Ces interventions se sont réparties entre les services de première ligne, qui ont totalisé 236 interventions et ont été particulièrement sollicités en début d'automne, et les services de deuxième ligne, plus spécialisés, qui ont compté 393 interventions et ont pris progressivement plus d'importance au cours de l'année, culminant à 71 interventions en avril. Les mois de novembre et avril se sont révélés les plus chargés avec respectivement 77 et 88 interventions, confirmant que la demande s'intensifie durant les périodes de mi-trimestre et de fin de trimestre lorsque la pression académique atteint son point culminant.

- Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'UQO a intensifié son soutien aux personnes étudiantes en situation de handicap en 2024-2025, gérant un total de 1 152 demandes d'accommodements réparties sur l'ensemble de l'année universitaire. Ces demandes se sont concentrées principalement durant les trimestres d'automne avec 431 demandes et d'hiver avec 494 demandes, tandis que le trimestre d'été a enregistré 227 demandes. L'automne se distingue par une forte proportion de nouvelles demandes, phénomène directement lié

à l'arrivée des nouvelles cohortes qui découvrent les services disponibles et formalisent leurs besoins d'adaptation académique.

La population étudiante accompagnée présente une diversité de besoins, avec une prédominance des troubles déficitaires de l'attention qui représentent 41% des diagnostics principaux. Cette répartition influence directement le type d'adaptations requises et guide l'orientation des ressources spécialisées mises à disposition.

La demande croissante s'est traduite concrètement par l'organisation de 3 583 examens adaptés en 2024-2025, représentant une hausse significative de 19% par rapport à l'année précédente qui comptait 3 003 examens. Cette croissance soutenue témoigne d'une demande structurelle en expansion qui exerce une pression importante sur les ressources logistiques nécessaires, incluant la disponibilité des salles spécialisées, la coordination des surveillants formés et la gestion des équipements adaptés. La majorité de ces examens se concentrent durant les trimestres les plus chargées, soit 1 675 examens à l'automne et 1 699 à l'hiver, tandis que le trimestre d'été demeure plus marginal avec 209 examens, reflétant la répartition générale de la fréquentation universitaire.

Autres mesures d'encadrement des étudiant-es

- Intégration et accueil des nouvelles cohortes

L'intégration des nouvelles personnes étudiantes a constitué une priorité stratégique de l'UQO en 2024-2025. Dans la continuité des efforts amorcés aux trimestres précédents — qui avaient rejoint 911 étudiant-es à l'automne 2023 et 300 à l'hiver 2024 — l'année 2024-2025 a consolidé cette dynamique avec la participation de 818 personnes à l'automne 2024. Au total, 2 029 nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants ont ainsi pris part aux journées d'accueil et d'orientation, maintenant un taux de présence stable d'environ 30 % des nouvelles inscriptions malgré les variations du bassin étudiant.

L'automne demeure le moment privilégié pour ces activités, avec une mobilisation nettement plus forte que lors des autres trimestres. Ces événements ont joué un rôle déterminant dans la rétention et l'engagement, en offrant aux nouvelles personnes étudiantes l'occasion de s'approprier rapidement leur environnement universitaire et de tisser des liens favorisant leur sentiment d'appartenance.

Ces résultats illustrent une progression constante depuis 2023 et témoignent de l'efficacité croissante des mesures d'accueil mises en place.

En complément, dès août 2024, le CSIPU a lancé un programme d'ateliers intensifs de rentrée destiné à mieux préparer les nouvelles cohortes aux attentes universitaires. Les thématiques abordées couvraient la lecture et l'interprétation des plans de cours, l'utilisation du portail étudiant, l'évaluation des compétences en français écrit ainsi que la préparation aux cycles supérieurs. Ces ateliers de transition ont constitué une mesure phare pour soutenir la réussite dès l'entrée à l'université, en réduisant les risques de décrochage et en offrant aux étudiant·es les clés d'une intégration académique réussie.

- Mesures d'encadrement aux cycles supérieurs

En 2024-2025, le Décanat des études, en collaboration avec des professeures responsables de programmes, a entrepris une refonte importante des principes et outils d'encadrement aux cycles supérieurs. Cette démarche a mené à l'introduction de trois instruments structurants : une entente d'encadrement obligatoire, un plan de cheminement ajustable et une autoévaluation trimestrielle par la personne étudiante.

Ces outils visent à clarifier les attentes, à soutenir un suivi régulier et à favoriser une progression harmonieuse tout au long du parcours aux cycles supérieurs. De plus, un plan d'aide à la réussite sera désormais offert aux personnes étudiantes rencontrant des difficultés académiques, renforçant ainsi l'accompagnement personnalisé et contribuant à la réussite et à la persévérance aux études supérieures.

- Optimisation de l'accompagnement étudiant par la formation du personnel académique et administratif

La réussite des personnes étudiantes passe également par le renforcement des compétences pédagogiques des personnes enseignantes et du personnel professionnel de soutien aux apprentissages. En 2024-2025, le CSIPU a déployé une offre de formation élargie de plus de 60 activités, sous la forme d'ateliers, de webinaires, de journées d'étude et de parcours structurés menant à une attestation de reconnaissance de l'engagement des participants.

Les formations ont notamment porté sur les approches pédagogiques inclusives, intégrant des pratiques adaptées à la diversité étudiante, les pratiques évaluatives innovantes et équitables, l'autochtonisation et la décolonisation des savoirs appuyées par des expériences immersives et des outils numériques, ainsi que l'intégration des outils numériques en pédagogie permettant aux personnes enseignantes de développer des environnements d'apprentissage plus interactifs et accessibles.

Ces formations ont contribué à l'amélioration continue de l'expérience étudiante en renforçant la capacité des personnes enseignantes à soutenir efficacement les apprentissages, la persévérance, l'engagement et ainsi la réussite de leurs cohortes. La mise en place de parcours thématiques de formation en 2025, permettant aux participantes et participants d'obtenir une reconnaissance institutionnelle symbolique, a encouragé une participation accrue et un développement professionnel soutenu.

- Soutien informationnel et accompagnement à la recherche

En 2024-2025, le Service de la bibliothèque a contribué au soutien de la réussite étudiante en offrant un accompagnement structuré en matière de recherche documentaire et d'utilisation des outils académiques. Un total de 428 formations ont été dispensées, rejoignant 3 429 personnes étudiantes. Les formations documentaires classiques, offertes en classe ou en laboratoire, ont rassemblé 2 355 personnes étudiantes, tandis que des ateliers consacrés aux logiciels de gestion bibliographique, comme Endnote et Zotero, ont permis à plus de 700 personnes de se familiariser avec des outils essentiels à la rédaction universitaire. L'offre individualisée a également été largement sollicitée, avec plus de 300 séances individuelles ou en petits groupes, illustrant la volonté de répondre de façon souple et adaptée aux besoins spécifiques des personnes étudiantes.

Les bibliothèques de l'UQO ont également été des lieux fréquentés et accessibles, avec plus de 206 000 entrées enregistrées sur l'ensemble des pavillons. Le personnel a répondu à près de 12 000 demandes d'information, incluant des questions générales, du soutien technique et des besoins en recherche documentaire. Par ces services de proximité, la bibliothèque a contribué à renforcer l'autonomie informationnelle des personnes étudiantes et à soutenir concrètement leur parcours académique.

Programmes d'activités de recherche

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE RECHERCHE

Les principales orientations de recherche de l'UQO s'inscrivent dans la continuité des travaux de planification stratégique menés au cours des dernières années. Ces orientations sont portées par une volonté de faire de l'UQO un acteur stratégique dans la production de savoirs utiles et accessibles, au service des communautés. Elles visent à renforcer l'ancrage territorial de l'université tout en favorisant l'interdisciplinarité, l'innovation sociale et la recherche partenariale. Pour la période 2024-2025, l'UQO a poursuivi son développement actif en recherche et en création en passant par la consolidation des partenariats avec les milieux communautaires, municipaux et gouvernementaux, notamment à travers des initiatives comme le Conseil scientifique de la Ville de Gatineau ainsi que l'Antenne régionale du RIISQ-UQO. L'UQO s'est aussi engagée à soutenir davantage la recherche-crédation, en particulier dans les domaines artistiques et culturels. De plus, l'intégration des principes d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) dans les pratiques de recherche a été au cœur de nos actions.

De façon plus générale, Les quatre principaux axes de la recherche et de la création à l'UQO sont :

- **GESTION DURABLE DES RESSOURCES ET RÉPONSES AUX CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX** - *De la gestion des risques climatiques, de la biodiversité, de la pollution à la transition énergétique, la décarbonisation et l'économie verte.*

Cet axe vise à soutenir le développement de stratégies d'atténuation et d'adaptation permettant d'accroître la résilience des écosystèmes et des sociétés face aux changements environnementaux. Il fait appel aux sciences humaines et sociales ainsi qu'aux sciences naturelles et génies pour promouvoir le développement de solutions face à des changements environnementaux qui s'opèrent à l'échelle globale tels que les changements climatiques, la pollution systémique et la crise de la biodiversité. Pour ce faire, l'axe vise à mieux comprendre le fonctionnement des écosystèmes principalement en zone tempérée, incluant les écosystèmes agricoles, aquatiques, forestiers et urbains, et ce, afin de guider leur aménagement et leur conservation. Il s'intéresse aux dynamiques de la transition énergétique vers une économie verte, notamment à la décarbonisation, aux risques associés aux changements réglementaires, technologiques ou sociaux, ainsi qu'à la gestion responsable des marchés financiers dans ce contexte. De manière transversale, cet axe intègre : la responsabilité sociale ; les facteurs sociétaux et de gouvernance ; les sciences de l'environnement ; l'amélioration des performances énergétiques existantes ; le développement de l'écosystème et d'une économie verte.

- **TRANSFORMATION, RÉGULATION ET CONFIANCE NUMÉRIQUES** - *De la cybersécurité technique aux politiques organisationnelles, en passant par la gestion des données et des risques, jusqu'à la réglementation de l'intelligence artificielle.*

Cet axe rassemble les expertises et les projets de recherche orientés vers les politiques institutionnelles, les pratiques organisationnelles et les évolutions techniques liées au développement du numérique dans les différentes sphères de la société. De manière interdisciplinaire, cet axe touche à la gouvernance, à la gestion, à la circulation et à la sécurité de l'information. Plus spécifiquement, il regroupe les contributions dédiées à la cybersécurité ; à la gestion des données ; aux phénomènes informationnels liés au fonctionnement des médias ; à l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la gestion des risques ; à la désinformation dans les espaces numériques ; aux compétences et pratiques numériques citoyennes ; à l'innovation technologique ; à la création et aux rôles des algorithmes ; ainsi qu'à la gestion et à la réglementation de l'intelligence artificielle et du cyberspace.

- SANTÉ GLOBALE, ÉMANCIPATION ET INCLUSION - *De la promotion au soutien et à la prévention de la santé en passant par l'émancipation des personnes, des familles et des collectivités tout en misant sur l'inclusion sociale.*

Cet axe souhaite promouvoir, prévenir et soutenir la santé physique et mentale des personnes, des familles, des collectivités. Plus précisément, l'axe s'interroge sur : les actions éducatives favorisant l'émancipation ; l'éducation inclusive ; les pathologies diverses ; les technologies de la santé ; la santé des femmes ; la promotion de saines habitudes de vie ; le vieillissement de la population ; la santé publique et communautaire ; l'intervention, la thérapie et la réadaptation ; ainsi que les déterminants individuels et sociaux de la santé globale. L'axe vise plus concrètement à améliorer la qualité de vie des personnes et des collectivités en agissant sur les déterminants de la santé globale ; l'émancipation individuelle et collective ; ainsi que l'inclusion sociale. Il mobilise des approches interdisciplinaires en éducation, intervention, prévention et soutien, dans une perspective de justice en santé et de mieux-être social. Les initiatives portées encourageront les collaborations et les actions citoyennes pour améliorer le mieux-être collectif dans la perspective des Nations unies « *Une seule santé* ».

- DÉMOCRATISATION DES SAVOIRS, VALORISATION DES CULTURES ET DE LA JUSTICE SOCIALE - *De la création et de la production de savoirs aux transformations sociales ; des institutions culturelles aux territoires et à une plus grande équité au sein des collectivités.*

Cet axe contribue à la transformation sociale par la démocratisation des savoirs, la reconnaissance des cultures et la promotion de la justice sociale. Il s'appuie sur le développement citoyen, les productions artistiques et les connaissances portées par les individus, les institutions et les territoires. Les thématiques abordées incluent : l'impact de la production artistique contemporaine ; les enjeux muséaux et patrimoniaux ; le rôle du design urbain dans l'appropriation des espaces ; ainsi que les actions économiques, sociales, éducatives et culturelles contribuant au mieux-être collectif et au développement territorial. Il met de l'avant la participation citoyenne, la création artistique, la recherche engagée et les démarches de co-construction du sens collectif. Cet axe promouvra une plus grande équité et visera à mieux comprendre l'histoire et l'actualité de nos sociétés et de leurs profondes mutations.

RÉALISATIONS MARQUANTES SUR LE PLAN DE LA RECHERCHE

- En 2024-2025, nous avons conclu plus de 80 ententes avec des partenaires issus de milieux variés — ministères, entreprises, organismes communautaires — tels que le Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles de l'Outaouais (CALAS), le Regroupement des intervenants en matière d'agression sexuelle (RIMAS), le Ministère de la famille, le Ministère des pêches et des océans, le Bureau du forestier en chef du Québec, Hydro-Québec, la Fondation des jeunes de la DPJ, et plusieurs centres intégrés de santé et de services sociaux. Ces partenariats s'inscrivent pleinement dans nos axes stratégiques, qu'il s'agisse de la gestion durable des ressources et des réponses aux changements environnementaux, de la transformation numérique et de sa régulation, de la santé globale et de l'inclusion sociale, ou encore de la démocratisation des savoirs et de la justice sociale.

Les résultats de ces collaborations sont tangibles et significatifs. Plusieurs projets ont permis la tenue de colloques internationaux, la production de balados et d'ouvrages scientifiques, ainsi que la participation active à des événements comme les Journées SAVIE-LGBTQ et des symposiums intersectoriels. Des retombées concrètes incluent la formation de plus de 40 étudiant-es aux cycles supérieurs, la publication d'articles scientifiques, et le rayonnement accru de l'UQO dans des réseaux comme le CRISES et le RRISQ. Certains partenariats ont aussi permis de soutenir des projets de recherche sur l'inclusion des personnes 2SLGBTQ+, la violence au travail, ou encore l'accès à la justice. Enfin, ces ententes ont contribué à renforcer les capacités institutionnelles, notamment par l'embauche d'auxiliaires de recherche, le développement de formations spécialisées, et la consolidation de réseaux de recherche interuniversitaires et intersectoriels.

- La création de l'Antenne régionale du RIISQ-UQO est une autre réalisation notable : cette initiative a permis de structurer des collaborations intersectorielles autour des risques systémiques, notamment les inondations, en mobilisant des chercheuses et des chercheurs de l'UQO et des partenaires du territoire. Le RIISQ se concentre sur la recherche avancée pour gérer les risques d'inondations et leurs impacts dans un contexte de changements climatiques. Il vise à fournir des solutions aux communautés touchées et à renforcer la préparation et la protection du Québec contre ces événements.
- L'UQO a aussi conclu un important partenariat avec la Ville de Gatineau en formant le Conseil scientifique de la Ville de Gatineau, reconnaissant ainsi l'expertise et la qualité de la recherche menée par le corps professoral de l'UQO. Grâce à ce conseil scientifique, Gatineau obtient un soutien important permettant une prise de décision éclairée et transparente. Gatineau devient la toute première ville au Québec à se doter d'un tel conseil scientifique qui s'inscrit dans la mouvance québécoise et mondiale de rapprochement entre les sciences et la décision politique et de développement. Le conseil scientifique de Gatineau est composé de cinq chercheuses et chercheurs de représentants de la Ville.

- L'UQO, via le travail de David Rivest, professeur en agroforesterie au Département des sciences naturelles et chercheur à l'Institut des sciences de la forêt tempérée (ISFORT) a reçu 2,3 M\$ sur cinq ans à dans le cadre du programme Alliance du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Intitulé *Demain l'agroforêt*, le projet sera mené en partenariat avec Jour de la Terre Canada, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ainsi qu'avec l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les recherches dirigées par le professeur Rivest ont pour objectif de développer des solutions basées sur la nature afin de répondre aux enjeux climatiques. Ces travaux permettront d'améliorer la santé des sols, renforcer la résilience climatique des cultures, favoriser la biodiversité et réduire l'empreinte carbone des fermes.

Le Centre de recherche appliquée sur la biodiversité et les écosystèmes (CRABE) a été lancé en 2024-2025, financé grâce à une subvention de 2,3 M\$ octroyée par le Fonds de recherche du Québec (FRQ). Le CRABE, mis sur pied grâce à une collaboration entre l'UQO et la firme spécialisée en génie environnemental Habitat, a été conçu pour soutenir les gouvernements infranationaux, les milieux financiers et privés, ainsi que divers acteurs de la société québécoise dans leurs réflexions et actions liées à la biodiversité et à l'adaptation aux bouleversements environnementaux. Sous la direction du professeur Jérôme Dupras, du Département des sciences naturelles, le CRABE s'est imposé comme une référence au Québec en matière de biodiversité. Il joue un rôle structurant dans la recherche, l'intégration des enjeux écologiques dans les politiques publiques et les processus décisionnels.

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Priorités de développement

1. Unification des services

L'UQO travaille actuellement sur un projet visant l'unification de ses services au sein de son pavillon principal à Gatineau. Ce projet comprend des travaux majeurs d'agrandissement et de réaménagement des deux pavillons situés à Gatineau.

Projet phare et structurant pour le développement de l'UQO, cette initiative permettra d'intensifier l'impact de notre présence à Gatineau, d'améliorer la vie étudiante et de renforcer l'enracinement de notre université dans son milieu.

Ce projet constituera également un levier indéniable pour contrer l'exode des étudiant·es québécois·es vers l'Ontario. En effet, une offre de programmes bonifiée dans le cadre de ce projet permettrait à l'UQO de rapatrier davantage d'étudiant·es du côté québécois de la rivière des Outaouais.

2. Projet de nouvelle résidence étudiante

Le projet de la nouvelle résidence étudiante sera situé sur le terrain du pavillon Alexandre-Taché à l'intersection du boulevard Saint-Joseph. La nouvelle résidence comptera 81 logements pour 152 lits, chacun équipé d'une cuisine. Cette nouvelle capacité d'accueil s'ajoute au parc existant de 198 chambres géré par l'UQO. L'immeuble projeté de la nouvelle résidence étudiante comptera six étages et devrait ouvrir ses portes à l'automne 2026. Le projet de l'UQO vise particulièrement à pallier le manque de logements abordables à proximité du campus et à contrer la précarisation des personnes étudiantes, dont la santé financière est fragilisée par le contexte économique actuel. Le projet compte de plus sur le soutien financier de la ville de Gatineau.

3. Développement de programmes dans le domaine de la santé et des services sociaux

Les efforts soutenus de l'UQO dans le développement de programmes en informatique et en ingénierie ont permis d'accroître de façon significative les inscriptions, répondant aux besoins du marché du travail et contribuant directement au dynamisme économique de l'Outaouais et des Laurentides. Ces initiatives se sont traduites par la création du baccalauréat en cybersécurité — dont la visite de la Commission d'évaluation des projets de programmes (CEP) est prévue en septembre 2025 — et du Diplôme d'études supérieures spécialisées en Gestion intelligente de l'énergie, qui accueillera sa première cohorte à l'automne 2026.

Forte de ces succès, l'UQO concentre en 2025-2026 ses efforts sur un autre secteur prioritaire : la santé et les services sociaux. L'annonce de la construction d'un nouvel hôpital en Outaouais pour 2034, combinée à la croissance démographique et à la pénurie de main-d'œuvre spécialisée, met en lumière l'importance stratégique de former un plus grand nombre de professionnelles et professionnels dans ce domaine.

Avec l'appui du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et en partenariat avec les CISSS de l'Outaouais et des Laurentides, l'UQO développe plusieurs programmes dans ce secteur, dont le Doctorat en psychologie (cheminement recherche et intervention), ainsi que le Baccalauréat et la maîtrise en criminologie. Le Baccalauréat en nutrition est en cours d'évaluation par la CEP, et des projets de programmes en sciences de la réadaptation sont à l'étude pour répondre aux besoins criants de la région et du Québec.

Par ailleurs, l'UQO a accueilli en septembre 2025 les premières cohortes de trois programmes ciblés : le Doctorat conjoint en sciences infirmières, le Diplôme d'études supérieures spécialisées en travail social et deux programmes courts de deuxième cycle en travail social, soit le Programme court en Protection de la jeunesse et le Programme court sur l'infertilité et la procréation assistée. Ces nouvelles offres de formation illustrent l'engagement de l'Université à répondre de manière proactive aux enjeux sociaux et de santé, tout en consolidant son rôle comme acteur incontournable du développement régional.

Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités

1. Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines

- Cible 1 du plan stratégique : *Intensifier le recrutement et favoriser la réussite et la rétention de la population étudiante*

Initiatives

- Parcours Voie d'accès UQO

Le parcours Voie d'accès UQO permet aux étudiant-es ayant moins d'accès aux savoirs scientifiques et aux interactions avec ces savoirs de développer les compétences nécessaires à la réussite universitaire. Les personnes dont la moyenne cumulative est inférieure à 2,0 bénéficient d'une poursuite accompagnée, comprenant un diagnostic personnalisé issu du test d'autodiagnostic de *Transitions réussies*, un suivi individualisé assuré par la direction du module, l'ajout de deux à trois cours de Voie d'accès (littératie universitaire, stratégies d'étude et d'apprentissage, compétences numériques) ainsi qu'un cours de français adapté selon les besoins, incluant celles et ceux dont le français n'est pas la langue première. Un suivi supplémentaire est assuré par le Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire (CSIPU), et une seconde étape prévoit des restrictions de crédits et un accompagnement renforcé pour les personnes qui continuent à éprouver des difficultés.

Les recommandations et outils de *Transitions réussies*, tels que le test d'autodiagnostic des compétences essentielles et le questionnaire sur l'épanouissement dans les études, sont intégrés dans le parcours, avec partage des résultats aux unités de gestion pour la mise en œuvre d'un plan d'action. Les étudiant·es doivent également réussir dès leur premier trimestre la formation obligatoire « Entre guillemets » sur l'intégrité dans les études. Le Référentiel de développement des compétences essentielles pour les études postsecondaires est intégré aux nouveaux programmes et aux modifications de programmes existants, garantissant un soutien académique structuré et programme-centré.

- Activités du Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire (CSIPU)

Les mesures déployées par le CSIPU ont contribué à améliorer l'accessibilité et la réussite dans toutes les régions desservies par l'UQO. L'offre de services et ateliers en différents formats (présentiel, hybride ou entièrement virtuel), incluant les ateliers de préparation aux études et les « bootcamps » de la rentrée, a favorisé une meilleure intégration des personnes étudiantes des campus dans les grands centres, mais aussi hors des grands centres. De plus, l'accompagnement individualisé des personnes à parcours diversifiés ou potentiellement à risque constitue un levier efficace pour accroître la diplomation dans des contextes variés.

- Programmation 1,2,3 UQO!

La programmation 1,2,3 UQO! propose des journées d'accueil sur trois semaines, offrant aux étudiant·es un accueil personnalisé et la découverte des ressources clés de l'université. La communauté des pairs facilite la création de liens dès le début du parcours universitaire, permettant une intégration rapide et le développement d'un réseau social et académique solide. Ces initiatives favorisent l'accompagnement des étudiant·es et contribuent directement à leur réussite et à leur persévérance.

2. répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise

Voici quelques exemples des chantiers en cours qui répondent aux orientations en lien avec la pénurie de main-d'œuvre :

- Cible 2 du plan stratégique : *Développer des formations riches et une pédagogie innovante*
- Cible 2 du plan stratégique : *Développer des formations riches et une pédagogie innovante*

Initiatives

- Développement de programmes

Le programme de Baccalauréat en cybersécurité, le programme de baccalauréat en nutrition et la maîtrise multidisciplinaire en sciences sociales sont actuellement à l'étude à la CEP. Le développement de la maîtrise et du doctorat en sciences de la biodiversité est en cours. Des programmes sont en développement dans le secteur des sciences de la réadaptation, de l'éducation physique et à la santé, ainsi que de la communication.

- Cible 3 du plan stratégique : *Intensifier le rôle de l'UQO comme université influente et active dans ses milieux*

Initiatives

- Ententes DEC-BAC

L'UQO développe des projets de DEC-BAC en sciences infirmières et d'autres passerelles avec des programmes en Techniques d'éducation à l'enfance. Pour l'année universitaire 2024-2025, des nouvelles passerelles en informatique, psychoéducation et travail social sont en cours de développement. De plus, des passerelles avec des programmes collégiaux préuniversitaires sont envisagées, ainsi que de nouvelles initiatives dans les domaines du génie électrique et du génie informatique. Ces efforts visent à renforcer les compétences dans des secteurs jugés critiques pour l'économie du Québec.

3. contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française

Pilier « Valeurs » du plan stratégique : *L'ouverture : L'UQO est une université de langue française qui est ouverte sur son environnement et sur le monde. L'UQO reconnaît l'importance de la diversité culturelle et en fait la promotion. En outre, elle intègre une dimension internationale à ses activités de formation.*

Initiatives

- Ajout de cours de français pour les non-francophones

Pour contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française, l'UQO propose deux nouveaux cours d'appoint destinés aux non-francophones. Le premier cours a pour objectif d'aider les personnes étudiantes à identifier et corriger leurs erreurs grammaticales et orthographiques, tout en favorisant l'utilisation d'un vocabulaire précis. Le second cours vise à structurer correctement les textes des personnes étudiantes et à construire des argumentations cohérentes et efficaces. Ces cours sont offerts aux trois cycles universitaires et s'ajoutent aux

deux cours déjà offerts pour les personnes étudiantes qui ne rencontraient pas les exigences du français pour les études universitaires.

- Intensification des services au Centre d'aide en français écrit (CAFÉ)

Les services d'aide en français écrit ont été bonifiés au Centre de soutien et d'innovation en pédagogie universitaire (CSIPU) afin d'assurer une prise en charge rapide des personnes étudiantes éprouvant des difficultés en français. L'embauche d'une ressource supplémentaire au module des sciences de l'éducation qui a travaillé en étroite collaboration avec le Centre d'aide en français écrit (CAFÉ) a renforcé cette orientation stratégique. En effet, des travaux de concertation et de réflexion ont mené à l'élaboration d'un test diagnostique virtuel disponible à l'ensemble des personnes étudiantes en sciences de l'éducation avant la réalisation du TECFÉE et à l'ensemble des personnes étudiantes voulant améliorer leur français écrit. Ce test permet aux personnes étudiantes d'avoir un portrait réaliste de leurs compétences en français écrit et de leur niveau de maîtrise du code linguistique. Le test diagnostique élaboré en 2025 permet aussi à l'équipe de professionnel en place de cibler les compétences à développer chez les personnes étudiantes et de mieux orienter leurs ateliers de perfectionnement.

- Renforcement des compétences en français pour la formation continue

Le Décanat de la formation continue et des services conseils (DFCSC) propose une offre de formations diversifiée, centrée sur la maîtrise et la valorisation de la langue française. Au calendrier, plusieurs ateliers permettent aux participantes et participants de renforcer leurs compétences rédactionnelles et communicationnelles, qu'il s'agisse de déceler et corriger les anglicismes et expressions fautives, d'exploiter pleinement les outils numériques comme Antidote, de pratiquer une rédaction et communication inclusives ou encore de se réconcilier avec la grammaire pour écrire avec assurance. Parmi ces formations, certaines sont également offertes exclusivement aux membres de la Formation professionnelle et personnelle en gestion (FPPG), comme la rédaction épïcène ou l'écriture inclusive et le niveau 2 de la grammaire.

Afin de soutenir ses personnes formatrices, le DFCSC a également produit et remis un guide de rédaction épïcène et inclusive, favorisant l'harmonisation des pratiques et contribuant à la diffusion cohérente de standards élevés dans toutes les formations. Ces initiatives reflètent l'engagement de l'UQO à promouvoir l'excellence et l'usage de la langue française dans l'ensemble de ses activités pédagogiques.

Plan stratégique (2022-2026)

Plan stratégique



2022-2026

IL Y A TOUT
UN MONDE



Introduction

L'évolution rapide de la société québécoise et la fin du cycle du plan stratégique 2016-2020 de l'UQO rendaient nécessaire une prise de recul en vue de nous donner des orientations qui nous permettront de poursuivre notre développement et de renforcer notre rayonnement tant dans le milieu régional que dans les milieux national et international.

Le plan stratégique 2022-2026 de l'UQO s'appuie sur divers travaux d'analyse et de réflexion réalisés à l'automne 2021 et à l'hiver 2022 par un comité de pilotage et des groupes de travail ainsi que sur les résultats de la consultation menée auprès des membres de notre communauté universitaire et de nos partenaires externes afin de nous assurer qu'il traite des véritables défis pour les cinq années à venir.

Le plan stratégique comprend cinq grandes cibles sur lesquelles nous allons travailler de façon prioritaire durant la période 2022 à 2026. Il est important de préciser que bien que ce plan ne comprenne pas tous les projets en cours et toutes les opérations courantes de l'UQO, ceux-ci sont tout aussi importants dans l'écosystème global des activités d'enseignement, de recherche-crédation et de développement de notre université et continueront de bénéficier du soutien de la direction.

La rectrice,

MURIELLE LABERGE

Les grandes cibles



1. INTENSIFIER LE RECRUTEMENT ET FAVORISER LA RÉUSSITE ET LA RÉTENTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

Selon les prévisions du gouvernement du Québec, l'effectif étudiant au Cégep devrait augmenter de 23 % entre 2019 et 2029, et on devrait observer une augmentation d'environ 4,4 % du nombre d'étudiantes et d'étudiants à temps complet dans les universités québécoises. Étant donné les baisses de l'effectif étudiant à l'UQO au cours des dernières années, il y a un rattrapage à faire. Il y a également un potentiel d'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants, notamment à temps plein.

Afin de favoriser la réussite et la rétention, l'UQO verra à la mise en œuvre de mesures visant le renforcement du cadre d'accueil, d'intégration et de soutien de l'ensemble des étudiantes et étudiants et à la mise en place de mesures accrues d'aide à la réussite.

Par ailleurs, la cible 1 et la cible 2 étant intimement reliées, la personne responsable de ces deux cibles veillera à adopter une approche intégrée pour assurer la liaison.

2. DÉVELOPPER DES FORMATIONS RICHES ET UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

L'UQO tient à ce que l'ensemble de ses programmes, à tous les cycles d'études, offre des formations permettant aux étudiantes et étudiants de maîtriser les savoirs, les savoir-être et les savoir-faire nécessaires à leur insertion dans une société en pleine mouvance et qui fait face à des défis nombreux et souvent inusités.

Les contenus des programmes doivent traiter des enjeux multidisciplinaires sociétaux et mondiaux qui sont actuels et en émergence afin que les membres de la communauté étudiante soient bien outillés pour en comprendre les diverses facettes et pour agir de façon éclairée, sur la base des connaissances disponibles. De la même manière, les pratiques pédagogiques doivent permettre d'enrichir l'expérience étudiante et mettre à profit une diversité d'outils.

3. INTENSIFIER LE RÔLE DE L'UQO COMME UNIVERSITÉ INFLUENTE ET ACTIVE DANS SES MILIEUX

La façon de faire rayonner l'UQO sera revue, tant à l'échelle régionale que nationale et internationale. Un accent sera mis sur la richesse de l'expertise du corps professoral ainsi que sur les réalisations en recherche du corps professoral et des étudiantes et étudiants.

On veillera à renforcer les partenariats dans les milieux et à rendre plus visible la contribution des membres de l'institution à la résolution des enjeux locaux et mondiaux, que ce soit par leurs recherches et leurs publications ou par la mobilisation des connaissances pour informer les personnes en position de décision ainsi que les citoyens et citoyennes. On verra également à mener des activités de recherche et de création misant sur la découverte, l'innovation et la réponse à des enjeux sociétaux.

4. DOTER L'UQO D'UNE STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ, DE DIVERSITÉ, D'INCLUSION ET D'AUTOCHTONISATION

En 2021, l'UQO a entrepris une démarche institutionnelle en matière d'équité, de diversité et d'inclusion et a mis sur pied un comité institutionnel, le CIEDI, mandaté pour guider et appuyer les travaux par le biais d'une approche participative de co-construction. Les travaux mèneront à définir l'énoncé de vision institutionnelle, afin qu'il témoigne de l'engagement de l'UQO, et à définir les éléments clés du plan stratégique, du plan d'action et de la politique institutionnelle de l'UQO en matière d'EDI.

Parallèlement à ce chantier, l'Université a également amorcé une démarche d'autochtonisation visant à inclure des perspectives et des approches autochtones dans les différentes sphères de sa mission universitaire.

5. SIMPLIFIER LES PROCESSUS EN MISANT SUR L'AGILITÉ ET L'EFFICACITÉ

Un certain nombre de processus internes devront être améliorés en vue d'accroître la fluidité et la réactivité dans les services administratifs touchant les diverses catégories de membres de la communauté universitaire, ainsi que pour assurer que les compétences des divers membres du personnel restent en phase avec l'évolution des besoins de l'Université.



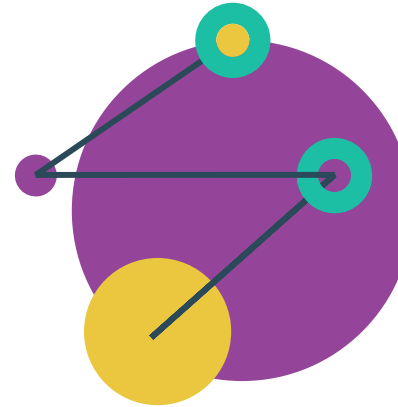
Les piliers du plan stratégique

MISSION | L'UQO : LA PLUS HAUTE EXPRESSION DU SAVOIR, DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION

L'Université du Québec en Outaouais, membre du réseau de l'Université du Québec, est un établissement public francophone d'enseignement universitaire et de recherche-crédation situé en Outaouais et dans les Laurentides. Dans un environnement favorisant les interactions humaines, l'UQO, pôle d'accès au savoir, forme des diplômées et diplômés qualifiés à tous les cycles et développe des activités de recherche et création scientifiques et innovantes.

Les étudiants et étudiantes de l'UQO sont au cœur de sa mission. Ils et elles bénéficient de la diversité de ses programmes ainsi que de l'excellence de son enseignement et de ses recherches grâce à des professeurs et professeures chevronnés et à des membres du personnel compétents.

Par son engagement dans la communauté, l'UQO participe activement au développement économique, social et culturel de la population des territoires qu'elle dessert. Branchée sur les réalités tant régionales qu'internationales, l'UQO est un acteur stratégique qui contribue à l'avancement de la société par ses partenariats et ses projets.



LES PILIERS DU PLAN STRATÉGIQUE

VISION | UQO 2026

Toutes les forces vives de notre milieu convergent dans le but de réaliser des projets mobilisateurs qui donnent vie à la vision :

« **Il y a tout un monde!** ».

Effectivement, il y a tout un monde d'opportunités, d'innovation et d'effervescence qui s'offre à nous et qui nous invite à embrasser tous les possibles pour faire de l'UQO une institution audacieuse, innovante et créative qui inscrit toutes ses actions dans une stratégie soutenant le développement durable.



VALEURS

L'UQO dispose d'un énoncé des valeurs qui guident les membres de la communauté universitaire dans la poursuite de la mission.

Celles-ci feront l'objet d'une réflexion dans le cadre d'un chantier du plan stratégique pour veiller à ce qu'elles soient en phase avec l'évolution de la société et avec les travaux de la démarche institutionnelle en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

LE DÉPASSEMENT DE SOI

L'UQO offre à ses étudiants et étudiantes une expérience universitaire à la fois engageante et enrichissante fondée sur le désir de découvrir, de structurer sa pensée et de développer son sens critique. À l'UQO, les réussites des étudiants et étudiantes, les réalisations novatrices des membres du personnel et les succès des diplômés et diplômées constituent une stimulation collective au dépassement.

L'INTÉGRITÉ ET LA TRANSPARENCE

L'UQO privilégie une gestion saine et responsable, tout en étant habitée par un souci d'efficacité et d'efficacités. Pour y parvenir, elle facilite l'accessibilité à l'information et mise sur l'engagement des personnes.

L'OUVERTURE

L'UQO est une université de langue française qui est ouverte sur son environnement et sur le monde. L'UQO reconnaît l'importance de la diversité culturelle et en fait la promotion. En outre, elle intègre une dimension internationale à ses activités de formation.

LES PILIERS DU PLAN STRATÉGIQUE

VALEURS

LE RESPECT

L'UQO agit dans le respect des personnes en plaçant les étudiants et les étudiantes au cœur de sa mission et les membres de son personnel au centre de son épanouissement. Elle valorise la contribution de ses étudiants et étudiantes, des membres de son personnel, de ses diplômés et diplômées ainsi que de ses partenaires et elle encourage la collaboration et l'entraide pour créer un environnement riche en interactions humaines.

L'EXCELLENCE ET LA RIGUEUR

L'UQO est une organisation performante où tous s'investissent dans la poursuite de l'excellence de leurs activités universitaires. L'UQO est un lieu de création du savoir où l'excellence et la rigueur sont la norme et le référentiel à partir desquels l'ensemble des actions se dessinent.

Plan de mise en oeuvre

Un plan de mise en œuvre définit les résultats attendus ainsi que les modalités de reddition de compte pour chacune des cibles et chacun des chantiers.

Des membres des divers groupes de la communauté universitaire seront mis à contribution dans la plupart des chantiers, tant pour bénéficier de leur expertise et de leur expérience que pour assurer un bon ancrage au sein de l'institution.





STRUCTURE DE MONITORAGE

Un comité de monitoring sera mis en place dès l'adoption du plan stratégique par le conseil d'administration. Il sera composé de six personnes, à savoir la rectrice, les trois vice-recteurs, une direction de département et une direction de module ou une personne responsable de programme. Le conseil d'administration recevra un rapport de progrès aux six mois.

Son rôle consistera à définir les mandats des groupes de travail, à superviser leur travail et à recommander à la rectrice toute mesure nécessaire pour assurer une mise en œuvre efficace du plan stratégique.

La supervision de chacune des cinq grandes cibles sera assurée respectivement par la rectrice et les trois vice-recteurs.

PRISE EN CHARGE DES CHANTIERS

Les divers chantiers seront regroupés pour des fins de cohérence et confiés à des cadres, à des instances existantes ou à des groupes de travail issus de la communauté universitaire, incluant des membres du corps professoral ou des personnes chargées de cours. Un mandat sera défini par le comité de monitoring pour chaque chantier et une personne responsable de sa coordination et de sa mise en œuvre sera désignée.

Ce mandat, qui comprendra un plan d'action et sa mise en œuvre, décrira les résultats attendus en termes de résultats observables ou en termes de livrables à la direction de l'UQO ou à toute autre instance. La personne responsable de la mise en œuvre de chaque chantier assurera le suivi des indicateurs et en fera rapport au comité de monitoring, à partir d'un cadre méthodologique commun.

IL Y A TOUT
UQO
UN MONDE